

Zeitschrift:	Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile
Herausgeber:	Spitex Verband Schweiz
Band:	- (2017)
Heft:	4
Artikel:	Un instrument international pour évaluer la santé mentale
Autor:	Gumy, Pierre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-852941

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un instrument international pour évaluer la santé mentale

L'Aide et soins à domicile dispose du formulaire RAI pour évaluer, au moyen d'un outil standardisé pour toute la Suisse, l'état de santé des patients. C'est un véritable atout pour s'assurer de la qualité des soins. Aujourd'hui, ce formulaire veut aussi répondre aux normes internationales proposées par interRAI et gagner ainsi encore en efficacité. L'outil d'évaluation pour la santé mentale, interRAI Community Mental Health suisse, sera le premier à répondre à ces exigences internationales.

Améliorer continuellement la qualité des soins est au centre des priorités de l'Aide et des soins à domicile Suisse. Pouvoir compter sur un guide d'évaluation de qualité et standardisé possède en ce sens de nombreux avantages: la communication et le partage d'informations entre les différents professionnels de la santé se font avec plus d'aisance, ce qui profite au suivi global de l'état de santé du patient, de ses ressources et de ses préférences.

Mais l'outil RAI, grâce à sa formule informatisée, permet aussi aux évaluatrices et aux évaluateurs de compter sur des alarmes qui les aident lors de leur prise de décision: le logiciel pointe certains risques lorsque différents critères pertinents sont réunis afin d'offrir des soins nécessaires au bon moment. Une aide précieuse qui se doit de toujours rester à jour, ce qui explique le grand investissement de l'Aide et des soins à domicile Suisse pour que le système d'évaluation helvétique s'intègre aux normes internationales. Les différents guides d'analyse issus de la famille interRAI profiteront ainsi du savoir-faire et des mises à jour des professionnels du monde entier.

Succès du projet pilote

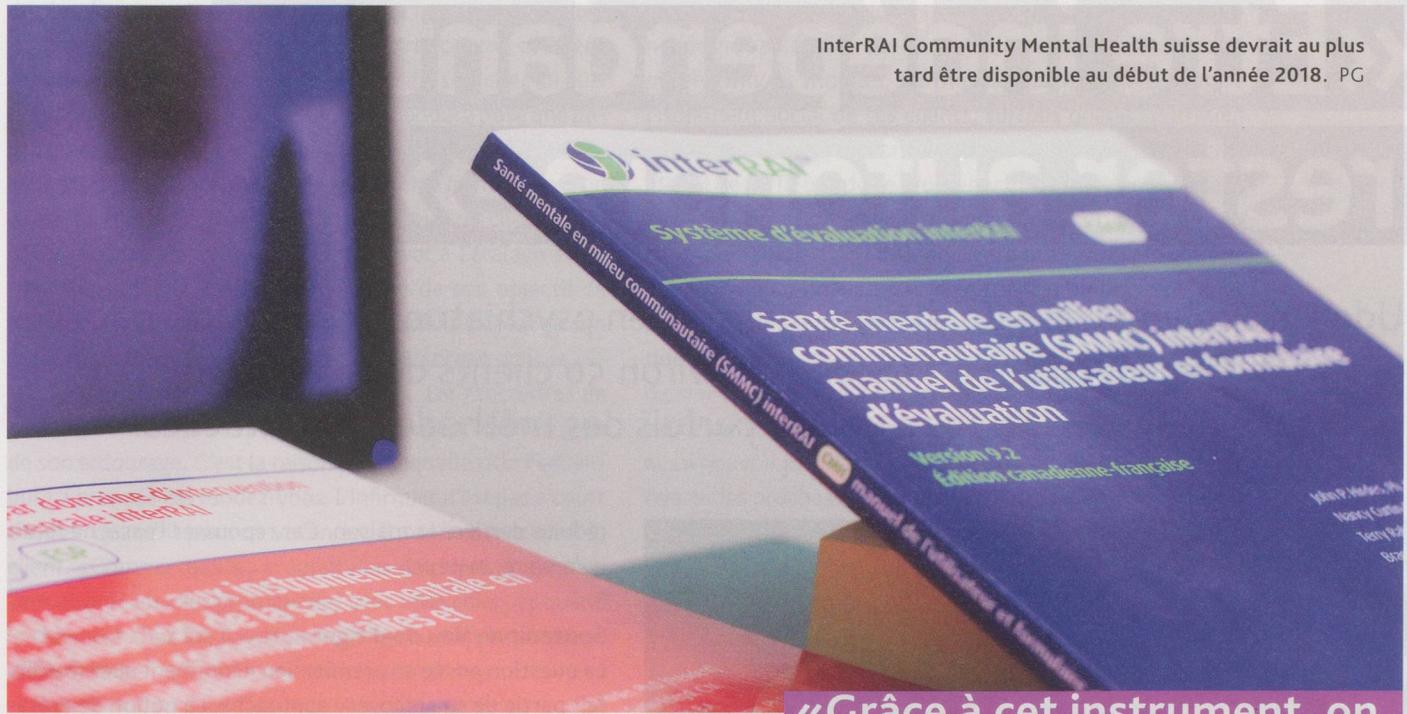
Aujourd'hui, l'instrument suisse d'analyse RAI-HomeCare est bien connu des infirmières et utilisé sur la quasi-totalité du territoire suisse. Moins connu mais plus exhaustif pour appréhender les cas de troubles de la santé mentale, le système d'évaluation Mental Health fait office de précurseur en étant le premier outil de la famille interRAI dont les standards suisses sont ajustés aux normes internationales. Longtemps disponible uniquement sous format papier, l'outil mis à jour sera aussi totalement numérisé pour

sa sortie prévue prochainement. En 2015 déjà, l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) se lance dans une phase pilote pour tester une première version de récolte de données prévue par le guide sur le terrain. Et le résultat est prometteur: «Il est complet et récolte un socle commun d'informations concernant l'état détaillé de la santé psychique et somatique du patient. De plus, ce recueil de données est structuré de manière à faciliter l'anamnèse faite par l'infirmière à domicile», explique Arnaud Dulimbert, clinicien évaluateur RAI au service du développement des pratiques professionnelles de l'AVASAD.

Un tel guide informatisé permet avant tout d'avoir une prise en soins globale du patient en aidant à la prise de décision concernant les soins nécessaires. «Mais il facilite aussi une approche infirmière touchant à la promotion de la santé, par exemple. Son exhaustivité est aussi utile sur le plus long terme dans le domaine de la santé publique. On appréhende par exemple mieux l'évolution des besoins de la population grâce à une récolte de données cohérentes et structurées», explique Arnaud Dulimbert.

«Très proche de la version internationale»

Pour le clinicien évaluateur RAI, cet outil aide au suivi du patient grâce à des réévaluations ponctuelles d'autant plus nécessaires pour les maladies mentales qui sont souvent complexes et chroniques. Le formulaire se complète et se précise au fur et à mesure. «D'ailleurs, certaines informations ne peuvent pas être récoltées dès la première visite, faute de temps ou parce qu'elles touchent des sujets plus délicats, comme les dépendances ou la situation familiale.»



InterRAI Community Mental Health suisse devrait au plus tard être disponible au début de l'année 2018. PG

Des questions délicates, la protection des données, un système de santé suisse particulier et une cohérence entre les différents outils de la famille interRAI à préserver: voilà les sujets qui ont occupé Cornelis Cooijman et Esther Bättig depuis maintenant plusieurs mois. Responsables qualité et eHealth pour l'Aide et les soins à domicile Suisse, ils ont régulièrement fait appel à des professionnels de l'Aide et des soins à domicile actifs sur le terrain ou à des spécialistes des droits des patients pour mettre à jour cet outil sur lequel ils travaillent depuis un an et demi maintenant. «Au final et après de nombreuses modifications de termes et des ajustements pour correspondre à notre système de santé, seule une petite quinzaine d'items sur un total de 330 restent spécifiques à la Suisse, ce qui nous permet d'être très proche de la version internationale.»

La loi suisse protège les données

Une fois anonymisées, ces données récoltées sont déposées dans un Datapool (HomeCareData) afin que chaque organisation puisse comparer ses propres informations avec le reste des données disponibles. Et vu l'envergure du projet, interRAI souhaite également dans le futur que ces informations puissent être consultées et analysées à un niveau mondial. Mais le cadre juridique suisse pose lui aussi des défis lorsqu'il s'agit d'adopter des normes internationales. Faisant le lien entre les experts à l'étranger et ceux pratiquant en Suisse, les responsables qualité ont négocié chaque changement, pondéré chaque terme spécifique, et ce en italien, en allemand et en français. «Nous avons, par exemple, biffé les questions sur les séjours en milieu carcéral, car récolter ces informations pour les stocker dans une

«Grâce à cet instrument, on appréciera mieux l'évolution des besoins de la population»

Arnaud Dulimbert

base de données partagée n'est pas conforme à la loi suisse. Nous avons aussi négocié l'importance des informations sur des sujets intimes, comme l'hypersexualité ou les cas de violences», explique Cornelis Cooijman.

Mais, lorsqu'on parle d'échange d'informations sur la santé, la protection des données est de mise. Et cela va bien au-delà de l'anonymat du patient. Sur ce point, l'Aide et soins à domicile Suisse a pris toutes les précautions: «Par exemple, pour toutes les données suisses ainsi partagées, il est interdit d'extrapoler un diagnostic à partir des informations recueillies chez un patient: seul celui posé par le médecin compte», détaille le responsable qualité qui précise qu'une formation est aussi requise pour les infirmières évaluateuses pour éviter d'éventuels biais. «Nous avons fait en sorte que les données soient scientifiquement exploitable et, en même temps, cohérentes et utiles pour les professionnels de la santé utilisant cet outil d'évaluation au jour le jour auprès des patients.» InterRAI Community MentalHealth suisse devrait être au plus tard disponible pour les organisations de base au début de l'année 2018.

Pierre Gumi